

F.R.C.P.B.
N°392
K.L.B.P



PB – PP
BELGIE(N) - BELGIQUE



PERIODIQUE MENSUEL DU CERCLE PHILATELIQUE "LES TIMBRES" D'HAM-SUR-HEURE / NALINNES

JUIN 2017 – N°119

Fondé en septembre 2005 par
M. J. LADRIERE et M. R. BOURGEOIS

(Ne paraît pas en juillet et août)

TIRAGE : 50 EXEMPLAIRES

BUREAU DE DEPOT : 1150 BRUXELLES
P 801032

EDITEUR RESPONSABLE :
Brigitte CAPRASSE – Place Dewandre 2 – 1150 Bruxelles

MEMBRES DU COMITE

PRESIDENT D'HONNEUR

Jean LADRIERE
071/21.39.94

**PRESIDENTE
REDACTRICE DU BULLETIN**

Isabelle LEYSEN
Rue Hublette 25
6120 HAM-SUR-HEURE
071/21.74.29
E-mail : leysenisabelle@hotmail.com

**VICE PRESIDENT
VERIFICATEUR AUX LOTS**

Guy GALLAND
071/21.58.34

**TRESORIER
RESPONSABLE TOMBOLA**

Pierre BOSSUROY
071/32.54.86

SECRETAIRE

Françoise LEJEUNE
071/53.35.09
E-mail : lestimbres@hotmail.com

MEMBRES ACTIFS

Paula KICQ
Viviane SPAUTE
Eric DELOOZ
Alain DEBECKER
Dany BOONE-MATERNE
Marie France REMANT
Vincent MATERNE
Michel DELCULEE
Jacky DELANNOY

REUNIONS : le 2ème jeudi du mois à 19 heures.

LOCAL PRINCIPAL : Salon des Combattants à 6120 Cour-sur-Heure

**COTISATION : 8 € avec bulletin
5 € sans bulletin
2,50 € (jeune de – 18 ans)**

**COMPTE CPH : IBAN : BE98 126-1073037-93 au nom du club
Rue Hublette 32 – 6120 Beignée**

NOTRE SITE : www.lestimbres.be



MOT DE LA PRESIDENTE

Chers membres,

Le comité et les membres souhaitent un prompt rétablissement à Monsieur Mesdagh Richard, qui a été opéré récemment et espèrent le revoir bientôt parmi nous.

Je vous informe que lors de notre réunion du 8 juin, nous aurons le plaisir d'accueillir Monsieur Alix Bauters, conférencier, qui nous présentera un exposé sur : « Les timbres regommés ».

Ce bulletin étant le dernier de la saison, je vous souhaite d'ores et déjà, de passer d'agréables vacances.

Comme les autres années, il n'y aura pas de réunions pendant les mois d'été.

Néanmoins, j'espère que vous aurez l'occasion de chiner dans les bourses et brocantes, afin d'y trouver la perle rare et d'ainsi pouvoir compléter vos collections.

N'oubliez pas non plus de fêter les papas le 11 juin.

BONNES VACANCES ET AU PLAISIR DE VOUS REVOIR EN PLEINE FORME EN SEPTEMBRE.

Isabelle

**REUNION : aura lieu le 8 JUIN 2017
à 19 heures
au Salon des Combattants à Cour-sur-Heure**

RESERVE AUX MEMBRES

ANNONCES PHILATELIQUES

Notre membre et président ami de Thuin, Monsieur Jean-Pierre Brière (N°11), fait un appel à vous tous, afin de trouver des plis ou documents d'Ham sur Heure, pour continuer son histoire postale.

Contact : 071/51.51.74.

Notre membre Monsieur Michel Erauw (N°60), recherche tout ce qui concerne l'Exposition de Bruxelles 1897 – timbres neufs et oblitérés, lettres, entiers postaux, vignettes neuves ou sur documents, médailles et en général toute documentation. Il recherche également des documents avec oblitération des bureaux secondaires de Bruxelles comme par exemple, la Chancellerie, la place de la Chapelle, la rue Blaes, etc.....

Contact : 0472/41.44.10

Si vous souhaitez insérer une annonce, une publicité, un article, un espace vous est réservé dans notre bulletin. Vous pouvez contacter la Présidente.

Date des réunions philatéliques pour 2017

14 septembre - 12 octobre - 9 novembre - 14 décembre



ANNIVERSAIRES

JUIN : 14/06 M. Jean LADRIERE – 19/06 M. Jean-Pierre BRIERE – 26/06 M. Michel ERAUW

JUILLET : 03/07 M. Jacky DELANNOY – 23/07 M. Alain HOOP

AOUT : 21/08 Mme LEJEUNE Françoise - 26/08 M. Michel DELCULEE

SI UNE DATE EST INEXACTE OU ABSENTE, VEUILLEZ LE SIGNALER À LA PRESIDENTE.
MERCI D'AVANCE





Boucherie - Charcuterie

Dominique BEQUET

7, rue Miserque

MARBAIX-LA-TOUR

Tel : 071 / 218119

Grand choix de charcuteries fines, fabrication maison.

Remise à domicile.

Service traiteur sur commande.

A VOS AGENDAS

Dimanche 28 mai : L'Union Royale des Cercles Philatéliques de Wallonie (URCPW), organise une bourse Philatélique et Cartophile au cercle Saint Léon, rue Principale 117 à 4000 Liège-Rocourt. Entrée gratuite, bar et petite restauration.

Renseignements : Milleur Jean-Claude 087/310206

Lundi 5 juin : Le cercle Royal Philatélique Péruwelzien organise sa 39^{ème} grande bourse internationale au Foyer Culturel, rue des Français, face à la gare à 7600 Péruwelz (Hainaut).

Samedi 10 et dimanche 11 juin : L'association Philatélique de Fleurus organise sa grande bourse toutes collections, salle polyvalente de la forêt des loisirs, rue de Wangenies, Le Vieux Campinaire, de 9 à 17h. Entrée gratuite, vaste parking, petite restauration.

Renseignements : M. Duez Serge : 0475/318017 - M. Traban Claude : 071/387719

Samedi 19 août : Le cercle philatélique de Gembloux organise sa quatrième vente anticipée de timbres 2017 de 9 à 16h, Chaussée de Namur 32, 5030 Gembloux.

Renseignements : M. Willy Monfils 010/659506

Jeudi 24, vendredi 25 et samedi 26 août : Championnat National de philatélie à Namur Expo. Avenue Sergent Wriethoff, 2.

Samedi 2 septembre : Le cercle philatélique de la Thudinie, organise sa bourse aux collectionneurs et son exposition de 9 à 16h aux écoles de Gozée Là-Haut, rue de Marchienne 134a à 6534 Gozée (Thuin). Entrée gratuite, parking aisé, ascenseur, bar.

Renseignements : 071/515174

Dimanche 3 septembre : Le cercle philatélique athois « Les amis du timbres » organise Philathélia2017 sa 19^{ème} bourse, de 9 à 16h, Institut Vauban, Avenue Vauban à 7800 Ath.

Dimanche 3 septembre : Le cercle des collectionneurs Ottinois organise sa 21^{ème} bourse toutes collections de 9 à 16h, au centre culturel, avenue des Combattants 41.

Renseignements : Briet M : 010/612744

Dimanche 10 septembre : Bourse multi collections du CPDH au Collège de la Providence à 4650 Herve.

REGLEMENT DES VENTES

Mise en vente lors des réalisations inter membres «VENTE DU MOIS »

Afin d'améliorer la qualité des lots de Belgique proposés aux ventes mensuelles et d'éviter des discussions suite à des erreurs de côtes, qualités et pourcentages, tous les points suivants devront être respectés.

1. Tous les lots **XX** et **X** seront vérifiés et les observations sur leurs qualités seront signalées lors de la vente.
2. Les timbres et séries **XX** jusqu'à aujourd'hui et **X** avant le 01/01/1961 de qualité PREMIER CHOIX seront mis en vente suivant les prix demandés par le vendeur mais sans que ceux-ci ne puissent être inférieurs à 30% de la cote du COB.

Si lors du contrôle, un lot proposé à la vente présente un défaut et ne répond pas aux critères de premier choix (ex : dents courtes, fraîcheur, rouille ou autres problèmes affectant les timbres et documents), le lot sera retiré de la vente. Pour une vente à la tombola du club ces lots « premier choix », le % pourra être inférieur au 30% voir même gratuit.

3. Les timbres et séries **XX** jusqu'à aujourd'hui et **X** avant 1961 de qualité DEUXIEME CHOIX dont les défauts ont été signalés **PAR le vendeur lui-même** seront mis en vente suivant les prix demandés par le vendeur. Si ces défauts n'ont pas été signalés ou exagérés afin de vendre à moins de 30%, les lots seront retirés de la vente.
4. Les timbres **O** seront mis en vente aux prix demandés par le vendeur et l'acheteur sera seul responsable d'estimer la qualité lors de l'exposition des lots avant la vente.
5. Les timbres dépareillés seront mis en vente aux prix demandés par le vendeur comme dans un carnet de circulation.
6. Les cotes devront faire référence à un COB de l'année en cours ou une des deux années précédentes. Faute d'une référence vérifiable dans les COB de ces 3 années les lots seront retirés de la vente.
7. Des lots de séries ou dépareillés, de timbres **XX** ou **X**, peuvent être présentés sous la dénomination « **pour affranchissement** » **sans indication des timbres les composants** et les prix des lots feront référence à la valeur faciale. Sous cette présentation ces lots seront mis en vente aux prix demandés par le vendeur ou seront retirés de la vente.
8. Les timbres **X** après 01/01/1961 seront mis en vente uniquement comme « valeur d'affranchissement ».
9. Lors des réunions mensuelles un membre **PRESENT** pourra présenter à un autre membre présent tout élément philatélique au prix qu'il désire.

Il est recommandé de placer les timbres dans des cartons genre "HAWID" ou autre pour bien les protéger. Pour les plis, des enveloppes en plastique ou en papier sont conseillées. (Ceci dans votre propre intérêt de façon à éviter des détériorations lors des manipulations).

Les prix de départ doivent être impérativement exprimés en €.

Les centimes des prix en € doivent impérativement se terminer par 0 ou par 5.

Les lots doivent être présentés avec une liste récapitulative, ainsi qu'une feuille jointe au nom de notre cercle (s'adresser à la présidente pour vous en procurer).

Nous insistons sur le fait que les vendeurs doivent être membres. Les lots doivent être remis à Madame Isabelle Leysen ou en cas d'absence à un autre membre du comité.

Les membres empêchés d'assister aux réunions et désirant remettre une offre, peuvent le faire auprès de la Présidente au 071/21.74.29.

REMARQUE GENERALE : Bien que le cercle prenne toutes les mesures utiles en vue d'assurer la bonne conservation des lots destinés aux ventes entre membres, **il décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration.**

Nous rappelons que, pour les ventes, chaque vendeur et / ou acheteur est responsable des échanges qu'il effectue. Chaque membre est tenu avant de quitter la réunion, de vérifier leurs achats de timbres, qu'ils soient mis en vente, ou achetés. Le comité n'est en rien responsable des litiges qui pourraient survenir en raison d'un éventuel mauvais état des timbres vendus.

Il est aussi rappelé que le trésorier ne peut pas faire de crédit lors des ventes. Chaque membre doit être en mesure d'honorer ses enchères.

Pour de bonnes réunions conviviales et sans quiproquo, nous comptons sur votre fair-play et vous remercions d'avance pour votre compréhension

VENTE DU 8 JUIN 2017

N°	Nb	PAYS	DESCRIPTION	ETAT	COTE	Pr.Dép.	Pr.V.
1	3	BELGIQUE	CF 202/204	O	0,50	0,20	
2	2	BELGIQUE	N°1669/1670	XX	3,30	1,10	
3	1	BELGIQUE	N°1660	XX	0,25	0,10	
4	1	BELGIQUE	N°2931	XX	2,50	0,80	
5	2	BELGIQUE	N°1578/79	XX	2	0,60	
6	1	BELGIQUE	N°2855	XX	6	2	
7	2	BELGIQUE	N°1541/42	XX	0,30	0,10	
8	1	BELGIQUE	N°2932	XX	4,50	1,50	
9	2	BELGIQUE	N°1599/1600	XX	1	0,30	
10	3	BELGIQUE	N°1605/1607	XX	2	0,60	
11	80	ITALIE	Divers	O	/	2	
12	40	DIVERS	Thématique Fruits	O	/	1	
13	40	DIVERS	Thématique Champignons	O	/	1	
14	80	DIVERS	Thématique Fleurs	O	/	2	
15	1	BELGIQUE	BF49	XX	2,25	1	
16	2	BELGIQUE	BF50-51	XX	6,50	2,75	
17	1	BELGIQUE	N°567b (oblitéré ORVAL)	O	9	2,70	
18	4	BELGIQUE	N°1172/73a	XX	3,50	1,05	
19	3	BELGIQUE	N°1188-1190	XX	2,50	0,75	
20	1	BELGIQUE	N°1727	XX	1,75	0,60	
21	7	BELGIQUE	N°308 à 314	X	60	18	
22	8	BELGIQUE	N°447 à 454	XX	45	13,50	
23	1	BELGIQUE	N°478 (bord de feuille)	XX	33	10	
24	8	BELGIQUE	N°504 à 511	XX	45	13,50	
25	3	BELGIQUE	N°991 à 993	XX	10	3	
26	2	BELGIQUE	N°994 à 995	XX	15	4,50	
27	1	BELGIQUE	Erino 84 (Europol)	XX	0,50	0,15	
28	1	BELGIQUE	Erino 89 (IEPER)	XX	0,75	0,20	
29	1	BELGIQUE	Erino 86 (Dentelé)	XX	0,75	0,20	
30	1	BELGIQUE	Erino 88	XX	1,25	0,40	
31	9	BELGIQUE	Privé 99/100	XX	9	2,70	
32	20	BELGIQUE	CF 28 à 47	O	17	5	
33	7	BELGIQUE	CF 128 à 134	O	9,50	3	
34	4	BELGIQUE	CF 400 à 403	O	1,80	0,50	
35	4	BELGIQUE	N°1008 à 1010	O	1,30	0,40	
36	1	BELGIQUE	N°211 – V1	XX	40	12	
37	1	BELGIQUE	N°13332 – Cu2	O	0,75	0,20	
38	1	BELGIQUE	N°1397 - V	O	6,50	1,50	
39	1	BELGIQUE	N°1423 - V	O	4	1	
40	1	BELGIQUE	N°1523 – V2	O	3,50	0,90	